

Profil des hommes et des femmes dans la population active

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mai 2025







Analyse des statistiques sur la main-d'œuvre ventilées par genre et couvrant des sujets comme les différences en ce qui a trait aux niveaux de scolarité, les taux de participation à la main-d'œuvre et les salaires.

Sources des données :

- Statistique Canada Estimations démographiques annuelles
- Statistique Canada Statistiques de l'état civil
- Statistique Canada Enquête sur la population active
- Statistique Canada Statistiques sur l'assurance-emploi
- Statistique Canada Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)
- Statistique Canada Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI)
- Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)

Profil des hommes et des femmes dans la population active au Nouveau-Brunswick

Date de publication : Mai 2025

Fréquence : Annuelle

Direction de la politique, de la recherche et de l'analyse du marché du travail

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

This document is also available English.

© Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2025

Pour de plus amples renseignements sur ce produit ou sur d'autres produits d'information sur le marché du travail, veuillez consulter le site www.emploisnb.ca ou nous écrire à l'adresse électronique LMI@gnb.ca.

Table des matières

Population	2
Éducation	4
Caractéristiques de la population active	
Aperçu	6
Incidence des enfants sur le taux d'activité des femmes	8
Salaires	10
Annexes	12
Annexe A : Données supplémentaires	12
Annexe B : Glossaire	13

Population¹

Au 1^{er} juillet 2024, on estime que les femmes représenteront 50,5 % de la population du Nouveau-Brunswick, les hommes représentant les 49,5 % restants². Au niveau national, les hommes et les femmes représentaient la même proportion de la population (50 %).

Part de la population totale représentée par les femmes – Juillet 2024

îPÉ. TNL.	51,0 % 50,6 % 50,5 %
TNL.	
	50 5 %
NÉ.	30,3 /0
NB.	50,5 %
СВ.	50,4 %
Ont.	50,2 %
Qc	49,7 %
Alb.	49,6 %
Yn	49,6 %
Sask.	49,6 %
Man.	49,4 %
Nt	49,3 %
T.NO. 4	18,7 %
Canada	50,0 %

Les différences entre le nombre d'hommes et de femmes dans la province varient considérablement selon le groupe d'âge. Ces différences s'expliquent par un certain nombre de facteurs, notamment les politiques d'immigration et les tendances migratoires interprovinciales; cela dit, le facteur qui a eu de loin l'incidence la plus importante est la différence significative d'espérance de vie entre les genres. En 2023, l'espérance de vie moyenne à la naissance des femmes au Nouveau-Brunswick était de 82,5 ans, par rapport à 78,4 ans pour les hommes.

Espérance de vie en années par genre – 2023

	Hommes	Femmes
Nouveau-Brunswick		
À la naissance	78,4	82,5
À 65 ans	83,8	86,3
Canada		
À la naissance	79,5	83,9
À 65 ans	84,6	87,2

Population selon le groupe d'âge et le genre – Nouveau-Brunswick – Juillet 2024

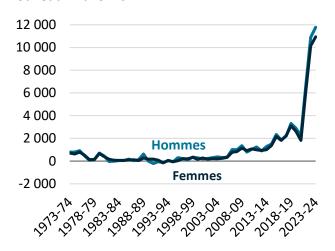
0-4	17 675	16 389
5-9	21 402	20 641
10-14	22 753	22 210
15-19	23 167	21 708
20-24	25 414	23 450
25-29	26 870	24 523
30-34	26 848	26 801
35-39	27 010	27 369
40-44	27 202	27 658
45-49	26 240	26 748
50-54	26 787	27 235
55-59	28 259	29 034
60-64	31 926	32 855
65-69	29 725	31 526
70-74	24 797	26 800
75-79	18 881	20 975
80-84	10 695	12 752
85-89	5 182	7 556
90-94	1 831	3 655
95-99	381	1 185
100+	37	203
	■ Hommes	■ Femmes

¹ Source(s): Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (tableaux 17-10-0005, 17-10-0014 et 17-10-0015) et Statistiques de l'état civil (tableau 13-10-0114).

² En raison des limites des données, dans le présent rapport, les catégories de genre « Hommes » et « Femmes » comprennent toutes deux des personnes non binaires.

En ce qui concerne la migration internationale, le Nouveau-Brunswick voit toujours un peu plus d'hommes que de femmes s'installer dans la province. Cette tendance vaut aussi bien pour les résidents temporaires (étudiants internationaux, travailleurs étrangers temporaires, etc.) que pour ceux qui deviennent des résidents permanents (immigrants).

Migration internationale nette par genre – Nouveau-Brunswick

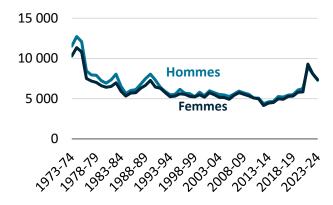


Migration internationale par genre – Nouveau-Brunswick – du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

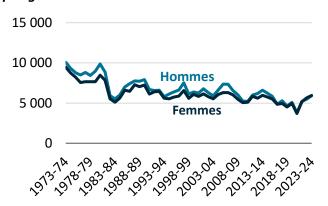
	Hommes	Femmes
Immigrants	7 678	7 310
Solde de résidents temporaires	4 276	3 780
Émigration (nette)	-172	-148
Total	11 782	10 942

En ce qui concerne les personnes qui se déplacent d'une province à l'autre, alors qu'historiquement, les hommes étaient nettement plus mobiles que les femmes – tant sur le plan de l'immigration que de l'émigration – cet écart est devenu pratiquement inexistant ces dernières années (l'ampleur exacte de l'écart variant d'une année à l'autre et d'un groupe d'âge à l'autre).

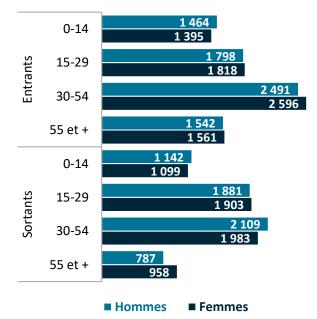
Immigration interprovinciale au Nouveau-Brunswick selon le genre



Émigration interprovinciale du Nouveau-Brunswick par genre



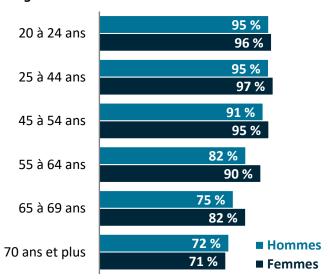
Migration interprovinciale vers et depuis le Nouveau-Brunswick par groupe d'âge et par genre – du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024



Éducation³

Au Nouveau-Brunswick, comme dans l'ensemble du Canada, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir terminé leurs études secondaires. En 2024, 94,6 % des Néo-Brunswickoises âgées de 25 à 64 ans avaient au moins un diplôme d'études secondaires ⁴(94,7 % au niveau national), par rapport à 90,3 % des Néo-Brunswickois de la même tranche d'âge (92,4 % au niveau national).

Pourcentage de la population ayant au moins un diplôme d'études secondaires, selon le groupe d'âge et le genre – Nouveau-Brunswick – 2024

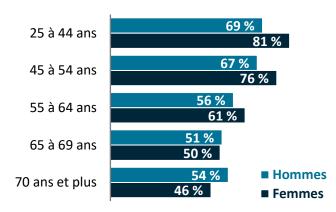


Pourcentage de la population ayant au moins un diplôme d'études secondaires, selon le groupe d'âge et le genre – 2024

Groupe	NB.		Canada	
d'âge	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20 à 24	95 %	96 %	93 %	96 %
25 à 44	95 %	97 %	94 %	96 %
45 à 54	91 %	95 %	92 %	95 %
55 à 64	82 %	90 %	88 %	91 %
65 à 69	75 %	82 %	84 %	86 %
70 et +	72 %	71 %	78 %	76 %

De même, les femmes de la province sont plus susceptibles d'être diplômées d'un établissement d'enseignement supérieur. En 2024, 74,3 % des Néo-Brunswickoises âgées de 25 à 64 ans avaient terminé une forme quelconque d'études postsecondaires (77,3 % à l'échelle nationale), comparativement à seulement 64,8 % des hommes de cette tranche d'âge (71,0 % à l'échelle nationale). Cet écart était particulièrement important dans les groupes d'âge plus jeunes.

Pourcentage de la population possédant un diplôme d'études postsecondaires selon le groupe d'âge et le genre – Nouveau-Brunswick – 2024



Les femmes sont particulièrement plus susceptibles que les hommes de poursuivre des études universitaires. En 2024, 33,5 % des Néo-Brunswickoises âgées de 25 à 64 ans étaient titulaires d'un diplôme universitaire (42,5 % au niveau national), par rapport à 24,3 % des hommes de cette tranche d'âge (35,7 % au niveau national). Au-delà des diplômes, la répartition entre les certificats et les diplômes d'études postsecondaires était assez homogène entre les hommes et les femmes; toutefois, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir des certificats d'apprentissage ou de métier, et les femmes étaient plus susceptibles d'avoir d'autres types de certificats et de diplômes (p. ex. études collégiales).

³ Source(s): Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion), Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) et Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI).

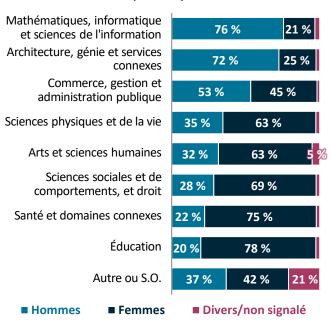
⁴ C'est-à-dire un diplôme d'études secondaires (ou une attestation d'équivalence) ou des études postsecondaires.

Plus haut certificat, diplôme ou grade selon le groupe d'âge et le genre – N.-B. – 2024

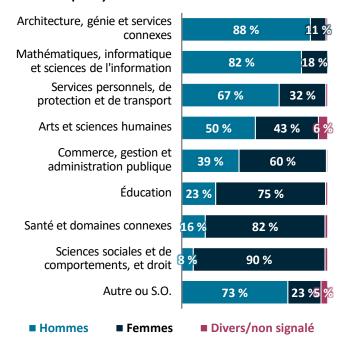
Groupe d'âge	Aucun diplôme d'études postsecondaires	Certificat d'études postsecondaires/ diplôme	Grade
Hommes			
25 à 44	31%	40%	29%
45 à 54	33%	44%	23%
55 à 64	44%	38%	18%
65 à 69	49%	35%	16%
70 et +	46%	35%	18%
Femmes			
25 à 44	19%	41%	41%
45 à 54	24%	42%	33%
55 à 64	39%	40%	22%
65 à 69	50%	36%	14%
70 et +	54%	32%	14%

La représentation des hommes et des femmes varie également de manière significative selon le domaine d'études. Par exemple, si les programmes liés à l'éducation et à la santé sont généralement dominés par les femmes, les programmes liés aux mathématiques, aux sciences de l'information, à l'ingénierie et aux métiers spécialisés sont généralement dominés par les hommes.

Genre des étudiants inscrits dans les universités publiques du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2023-2024 (CESPM)



Genre des étudiants inscrits dans les collèges publics du Nouveau-Brunswick par domaine d'études – 2022-2023 (SIEP)



Genre des apprentis inscrits par grand groupe de métiers – Nouveau-Brunswick – 2023 (SIAI)

	Hommes	Femmes
Électriciens	95 %	5 %
Entretien d'automobiles	96 %	4 %
Charpentier-menuisier	89 %	11 %
Plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur	95 %	5 %
Mécaniciens-monteurs	97 %	3 %
Soudeurs	88 %	12 %
Mécaniciens de réfrigération et en climatisation	99 %	1 %
Conducteurs d'équipements lourds et opérateurs de grues	97 %	5 %
Mécaniciens d'équipement lourd	96 %	4 %
Services alimentaires	62 %	38 %
Autres	94 %	6 %

Caractéristiques de la population active

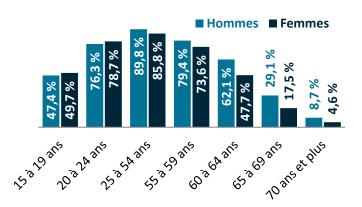
Aperçu⁵

Tant au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du Canada, les femmes sont moins susceptibles de faire partie de la population active que les hommes. En 2024 :

- 76,2 % des femmes néo-brunswickoises âgées de 15 à 64 ans participaient à la population active, par rapport à 80,4 % des hommes néobrunswickois de cette tranche d'âge (un écart de 4,2 points de pourcentage). À l'échelle nationale, ces pourcentages étaient respectivement de 76,6 % et 83 % (un écart de 5,4 points de pourcentage).
- Les femmes de pratiquement toutes les catégories d'âge étaient moins susceptibles de faire partie de la population active, à l'exception du groupe d'âge des 15 à 19 ans et des 20 à 24 ans.

Si un certain nombre de facteurs contribuent à cet écart, la répartition inégale des responsabilités de soins entre les femmes et les hommes est sans doute le facteur le plus important (dont l'analyse est présentée dans la section suivante).

Taux d'activité selon le genre et le groupe d'âge – Nouveau-Brunswick – 2024



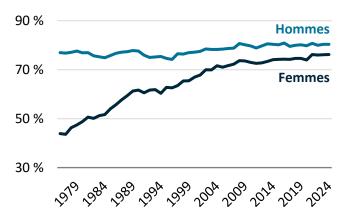
Statistiques sur la population active selon le genre – Nouveau-Brunswick – 2024

	Hommes	Femmes
15 ans et plus		
Population	348 300	361 900
Population inactive	126 200	153 700
Main-d'œuvre	222 100	208 200
Emplois	203 400	196 600
Proportion à temps plein	89,8 %	79,0 %
Sans emploi	18 700	11 600
Taux d'activité	63,8 %	57,5 %
Taux d'emploi	58,4 %	54,3 %
Taux de chômage	8,4 %	5,6 %
De 15 à 64 ans		
Population	259 200	261 900
Population inactive	50 900	62 400
Main-d'œuvre	208 300	199 600
Emplois	190 900	188 600
Proportion à temps plein	91,1 %	80,5 %
Sans emploi	17 500	11 000
Taux d'activité	80,4 %	76,2 %
Taux d'emploi	73,6 %	72,0 %
Taux de chômage	8,4 %	5,5 %

Il existe toujours un écart d'activité entre les hommes et les femmes, lequel s'est considérablement réduit au fil du temps, cependant. Entre 1976 et 2024, le taux d'activité des femmes néo-brunswickoises âgées de 15 à 64 ans est passé de 43,9 % à 76,2 %, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,7 point de pourcentage. Au cours de cette même période, le taux d'activité des Néo-Brunswickois de ce groupe d'âge a augmenté de moins de 0,1 point de pourcentage (de 77 % à 80,5 %). L'augmentation du taux d'activité des femmes a ralenti au fil du temps. Toutefois, elle dépasse toujours celle des hommes.

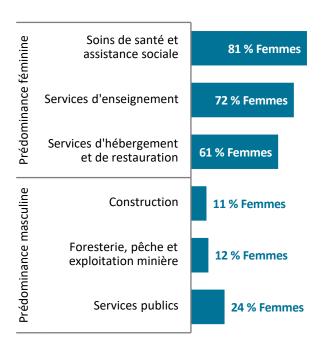
⁵ Source(s): Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à usage public et tableaux 14-10-0327, 14-10-0122, 14-10-0023 et 14-10-0287); et Recensement de la population de 2021.

Taux d'activité parmi la population âgée de 15 à 64 ans selon le genre – Nouveau-Brunswick



Les femmes en général sont moins susceptibles de faire partie de la population active que les hommes. Toutefois, les femmes qui en font partie sont moins souvent au chômage que les hommes. En 2024, le taux de chômage parmi les Néo-Brunswickoises était de 5,6 %, par rapport à 8,4 % parmi les Néo-Brunswickois (à l'échelle nationale, ces taux sont respectivement de 6 % et 6,7 %). De nombreux facteurs contribuent à cette différence. Cependant, il s'agit probablement en grande partie du reflet des types de secteurs ou de professions dans lesquels les personnes de chaque genre ont tendance à travailler (les hommes sont bien plus susceptibles de travailler dans des secteurs à chômage élevé, souvent de nature saisonnière, comme l'agriculture, la foresterie ou la construction; tandis que les femmes sont bien plus susceptibles de travailler dans des secteurs à faible chômage, comme l'enseignement ou les soins de santé et l'assistance sociale).

Principaux secteurs à prédominance féminine et masculine – Nouveau-Brunswick – 2024



Dix principales professions à prédominance féminine⁶ – Nouveau-Brunswick – mai 2021

Occupation Diététistes et nutritionnistes Ergothérapeutes Sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux et personnel assimilé Technologues en santé animale et techniciens vétérinaires Assistants dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires Danseurs/danseuses Adjoints administratifs Adjoints administratifs juridiques Adjoints administratifs médicaux

Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance

⁶ Seules les professions comptant au moins 100 membres de la population active ont été incluses.

Dix principales professions à prédominance masculine⁶ – Nouveau-Brunswick – Mai 2021

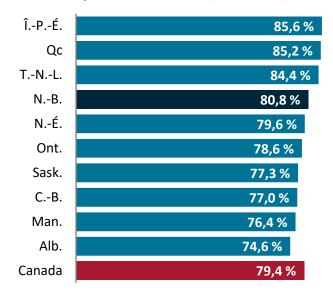
	Occupation	
	Opérateurs de machines à forger et à travailler les métaux	
	Mécaniciens d'équipement lourd	
	Monteurs de lignes électriques et de câbles	
	Électriciens industriels	
	Opérateurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	
Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines		
	Monteurs de charpentes métalliques et ferrailles	
	Briqueteur-maçon	
	Mécaniciens de motocyclettes, de véhicules tout- terrain et personnel mécanicien assimilé	
	Installateurs/installatrices et réparateurs de lignes et de câbles de télécommunications	

Incidence des enfants sur le taux d'activité des femmes ⁷

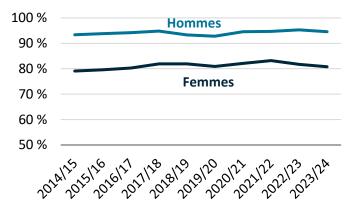
Les soins aux enfants sont un facteur qui contribue aux taux d'activité plus faibles, aux taux élevés d'emploi à temps partiel et aux taux d'absence plus élevés chez les femmes.

Durant la période de 24 mois entre janvier 2023 et décembre 2024, 80,8 % des mères néo-brunswickoises âgées de 25 ans et plus ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans participaient à la population active, par rapport à 94,6 % des pères de ce groupe. Cet écart est resté relativement constant au cours de la dernière décennie.

Taux d'activité des mères âgées de 25 ans ou plus avec des enfants de 0 à 5 ans – (2023-2024)



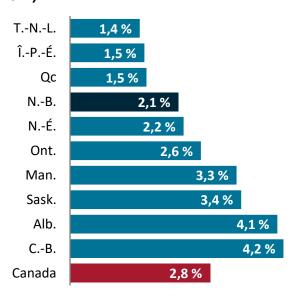
Taux d'activité des parents âgés de 25 ans ou plus avec des enfants de 0 à 5 ans – Nouveau-Brunswick (moyennes de 24 mois)



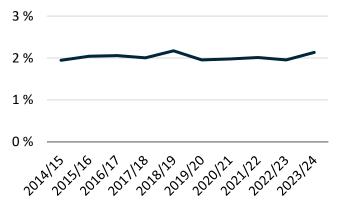
⁷ Source(s): Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à usage public et tableau 14-10-0122)

Par ailleurs, parmi les femmes du Nouveau-Brunswick qui avaient un emploi, 2,1 % (4 100 femmes) travaillaient à temps partiel pour des raisons liées à la garde des enfants. Il s'agit du quatrième taux le plus bas parmi les provinces. Malheureusement, le nombre estimé d'hommes du Nouveau-Brunswick qui travaillent à temps partiel pour s'occuper des enfants est trop faible pour être publié, en raison des règles de confidentialité mises en place par Statistique Canada.

Pourcentage de femmes employées travaillant à temps partiel pour s'occuper des enfants – (2023-2024)

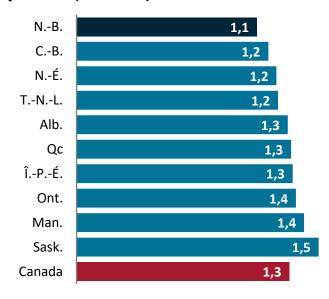


Pourcentage de femmes employées travaillant à temps partiel pour s'occuper des enfants – Nouveau-Brunswick (moyennes de 24 mois)

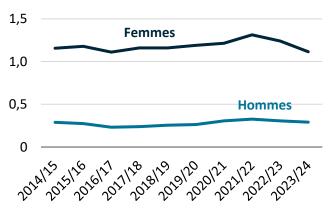


En ce qui concerne les absences, les Nouveau-Brunswickoises ont manqué en moyenne 1,1 heure par semaine pour des raisons personnelles ou familiales. Il s'agit de la moyenne la plus basse du pays, mais elle est près de quatre fois supérieure à celle des hommes du Nouveau-Brunswick (0,3 heure par semaine).

Moyenne des heures d'absence par semaine pour des raisons personnelles ou familiales chez les femmes – (2023-2024)



Moyenne des heures d'absence par semaine pour des raisons personnelles ou familiales – Nouveau-Brunswick (moyennes de 24 mois)



Salaires⁸

Remarque : Lors de la comparaison de statistiques sur les salaires élevés, il est important de ne pas oublier l'incidence possible de certains facteurs comme :

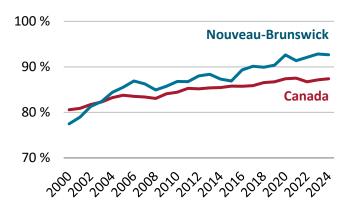
- le type de profession ou de secteur dans lesquels travaillent les personnes;
- les niveaux de scolarité et d'expérience;
- l'ancienneté d'emploi et la couverture syndicale;
- la discrimination (qu'elle soit fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, la race, l'âge, la situation parentale, etc.).

En 2024, les employées du Nouveau-Brunswick touchaient, en moyenne, 29,17 \$ l'heure. Ce chiffre représente environ 92,7 % du salaire des hommes, qui gagnent en moyenne 31,48 \$ l'heure. Au niveau national, le rapport salarial moyen entre les hommes et les femmes était de 87,4 %.

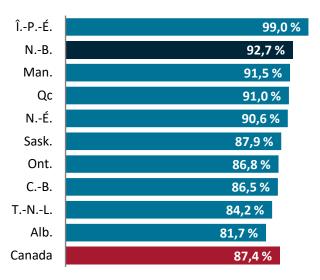
Statistiques sur les salaires selon le genre – 2024

	Hommes	Femmes	Ratio
Nouveau-Brunswick			
Salaire horaire moyen	31,48\$	29,17\$	92,7 %
Salaire horaire médian	26,50\$	25,00\$	94,3 %
% au salaire minimum	5,5 %	6,4 %	S.O.
Canada			
Salaire horaire moyen	37,50\$	32,77\$	87,4 %
Salaire horaire médian	32,00\$	28,00\$	87,5 %
% au salaire minimum	5,2 %	7,4 %	S.O.

Rapport salarial moyen entre les hommes et les femmes



Rapport salarial moyen entre les hommes et les femmes – 2024



Certaines caractéristiques de la population active selon le genre – Nouveau-Brunswick – 2024

	Hommes	Femmes
Pourcentage du personnel ayant un diplôme d'études postsecondaires	64,6 %	72,9 %
Durée de l'emploi moyenne (en mois)	108,8	104,8
Pourcentage du personnel travaillant à temps partiel	9,2 %	19,3 %
Couverture syndicale	26,9 %	34,0 %

⁸ Source(s): Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichier de microdonnées à grande diffusion et tableaux 14-10-0066, 14-10-0070 et 14-10-0401) et Recensement de la population de 2021.

Taux de salaire horaire moyen selon le genre et certaines caractéristiques – N.-B. – 2024

	Hommes	Femmes	Ratio
Groupe d'âge			
De 15 à 24 ans	19,83\$	19,38\$	97,7 %
De 25 à 54 ans	33,47 \$	31,46\$	94,0 %
55 ans et plus	33,10\$	28,48\$	86,0 %
Niveau d'études le plus él	evé		
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	24,24\$	21,22\$	87,6 %
Certificat d'études postsecondaires	31,53\$	27,80\$	88,2 %
Diplôme universitaire	41,88\$	37,24\$	88,9 %
Couverture syndicale			
Couverture syndicale	35,59\$	34,94	98,2 %
Pas de couverture syndicale	29,96\$	26,19	87,4 %
Temps plein/temps partie	el		
Temps plein	32,55\$	30,86\$	94,8 %
À temps partiel	20,81\$	22,12\$	106,3 %

Le tableau ci-dessous montre quelques-unes des professions présentant les plus grands écarts de revenus entre les hommes et les femmes.

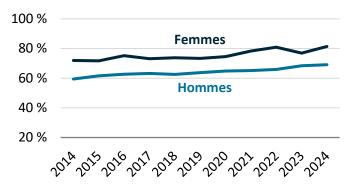
Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein pendant toute l'année dans certaines professions selon le genre – Nouveau-Brunswick – 2020

	Hommes	Femmes
Gestionnaires en agriculture	38 100 \$	22 400 \$
Conseillers financiers	134 000 \$	83 600 \$
Développeurs et programmeurs de logiciels	111 200 \$	70 000 \$
Cadres supérieurs – administration publique	136 000 \$	86 000 \$
Directeurs financiers	126 000 \$	80 800 \$

Annexes

Annexe A: Données supplémentaires

Pourcentage des personnes de 25 à 44 ans ayant un diplôme d'études postsecondaires par genre – Nouveau-Brunswick

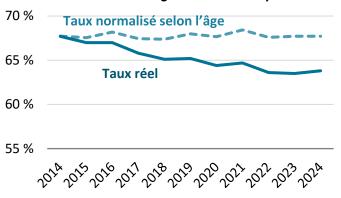


Raison du travail à temps partiel selon le genre – Nouveau-Brunswick – 2024

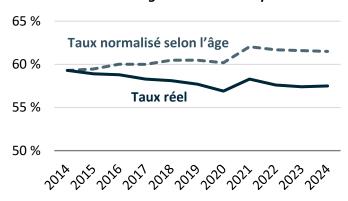
	Hommes	Femmes
Choix personnel	6 800	12 700
Rendre à l'école	6 200	9 800
Soins aux enfants	S.O.*	4 200
Autres obligations personnelles ou familiales	800	2 700
Maladie ou incapacité	900	2 800
Autres raisons volontaires	1 800	2 300
Conditions du marché ou impossible de trouver un travail à temps plein	4 000	6 600
Total	20 700	41 200

^{*} Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique (valeur inférieure à 500).

Taux d'activité normalisé⁹ selon l'âge des hommes du Nouveau-Brunswick âgés de 15 ans et plus



Taux d'activité normalisé selon l'âge des femmes du Nouveau-Brunswick âgées de 15 ans et plus



⁹Aux fins de la comparaison des caractéristiques de populations ayant des compositions selon l'âge différentes, l'utilisation d'une méthode de normalisation selon l'âge permet de faire des comparaisons plus significatives en ajustant les différences dans la répartition par âge. Dans le présent rapport, la normalisation par âge est utilisée en ajustant la répartition selon l'âge des populations masculines et féminines au fil du temps afin de correspondre à la composition par âge de ces populations en 2014.

Annexe B: Glossaire

Population active : désigne la population en âge de travailler (de 15 ans et plus) qui travaille ou qui est au chômage.

Emploi: désigne les personnes qui, durant la semaine de référence, faisaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou d'une entreprise, ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour cause de maladie, pour obligations personnelles ou familiales, ou en raison d'un conflit de travail.

Emploi à temps plein : désigne les personnes qui travaillent habituellement trente heures ou plus par semaine.

Emploi à temps partiel : désigne les personnes qui travaillent habituellement moins de trente heures par semaine.

Chômage: désigne les personnes qui, pendant la semaine de référence, n'avaient pas d'emploi, mais avaient activement cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler, ou qui avaient été mises à pied temporairement pendant la semaine de référence, mais qui prévoyaient reprendre leur emploi et étaient prêtes à travailler.

Taux de chômage : représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux d'activité : représente la population active exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'activité : représente la population active exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler.

Secteur d'activité : le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Les établissements (entreprises) sont regroupés selon la similarité des processus de production utilisés pour produire des biens et des services.